Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde

Train African Explorer : de Pretoria aux chutes Victoria

Du 20 septembre au 5 octobre 2025

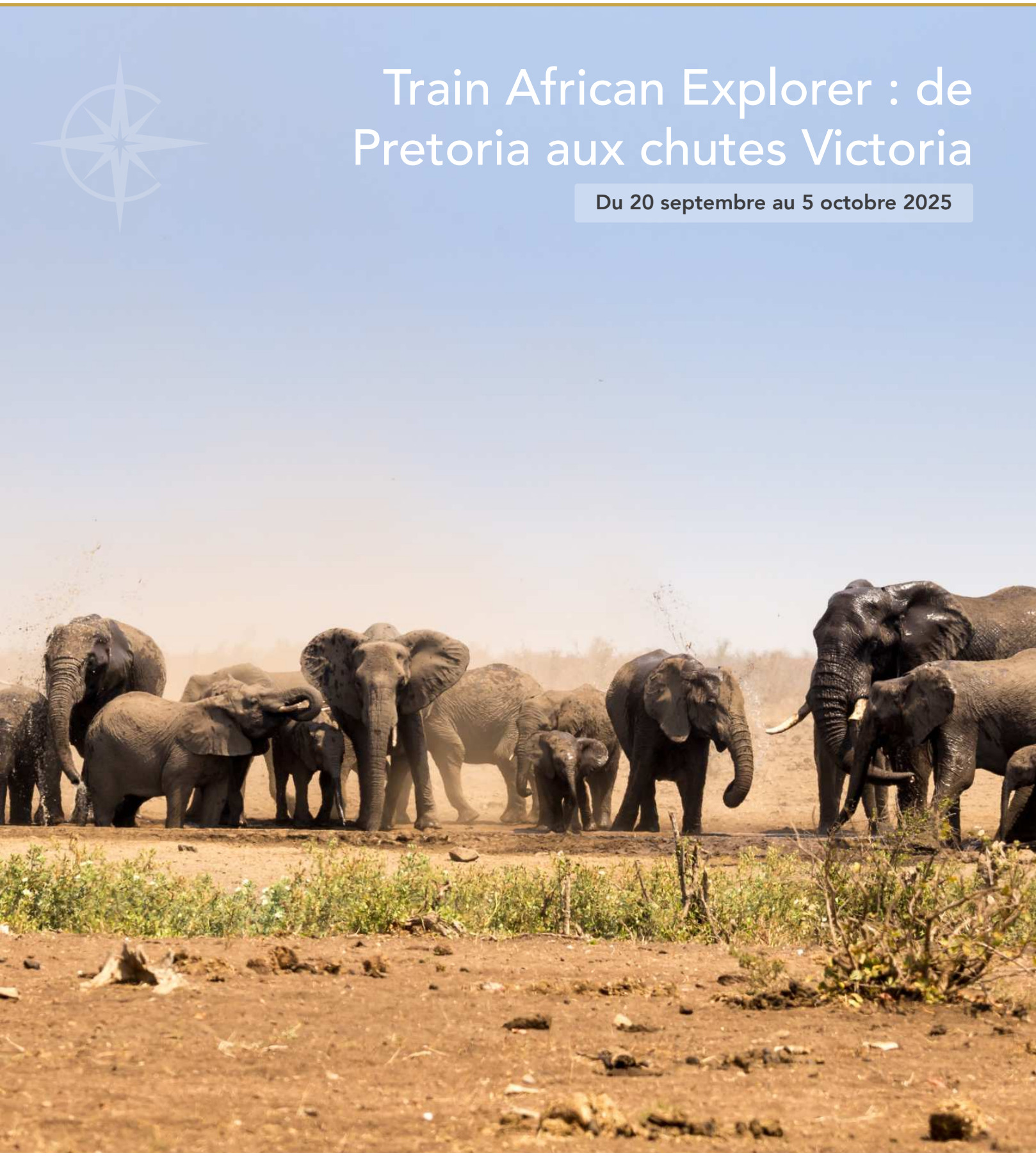

Le spécialiste des voyages et croisières francophones avec conférenciers

Train African Explorer : de Pretoria aux chutes Victoria

L'agence *Voyages d'exception* vous propose de vivre une expérience unique à bord du train : African Explorer (Rovos Rail). Plongé dans un décor évoquant les somptueux voyages du début du siècle dernier, vous apprécierez l'infinie variété et l'immensité des paysages époustouflants de cet itinéraire combinant quatre pays - l'Afrique du Sud, l'Eswatini, le Mozambique ainsi que le Zimbabwe. Des moments forts comme la visite du parc national Kruger connu dans le monde entier et des chutes Victoria, mais aussi des destinations hors des sentiers battus comme Maputo, le parc national de Matobo et les ruines de Grand Zimbabwe vous attendent. En journée, vous profiterez d'excursions incluses dans votre voyage, la nuit, vous dormirez à bord dans le confort de votre train ou dans des lodges. Vous serez accompagnés par notre spécialiste de la destination tout au long de votre séjour qui vous proposera des conférences passionnantes.

Votre itinéraire

Voyages d'exception
S'enrichir de la beauté du monde

Les points forts de votre voyage

Un train, quatre pays d'Afrique !

Vous parcourrez cet itinéraire unique à travers l'Afrique du Sud, l'Eswatini, le Mozambique et le Zimbabwe, confortablement installé dans votre train.

Le parc Kruger et la réserve Hwange, trois nuits en lodges

Profitez d'une journée en safari dans le parc Kruger, mais aussi au Hwange, la plus grande réserve du Zimbabwe. Dormez au plus près des réserves dans des lodges modernes.

L' African Explorer

Vous voyagerez à bord du train African Explorer, vous garantissant ainsi une vue imprenable sur les paysages et un service de qualité

Notre expert vous accompagne

Arnaud Dugué, spécialiste de l'Afrique, enrichira votre expérience de ses conseils, anecdotes et conférences tout au long de votre séjour.

Des paysages variés

Partez à la découverte du plateau du Highveld, du Lowveld subtropical, de la savane du Matabeleland, du royaume des éléphants, du Hwange Park, et des chutes Victoria.

Un voyage francophone, en petit groupe

Vous voyagerez en petit groupe (25 personnes maximum) et partirez en excursion avec un guide touristique francophone.

Nuits à bord et nuits en lodge

Lors de votre voyage, vous logerez 9 nuits à bord de votre train dans des voitures lits confortables, et 3 nuits dans des lodges modernes lors de vos safaris.

Découvrez Pretoria

Votre voyage commence à Pretoria, capitale administrative de l'Afrique du Sud, où la nature, l'histoire et la politique ont toutes une place primordiale. C'est ici qu'a eu lieu l'investiture de Nelson Mandela.

Durées, itinéraires et excursions sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des modifications en raison de circonstances externes (conditions atmosphériques, grèves, retards des transports, exigences opérationnelles des fournisseurs de services, niveau des eaux…) ; ces modifications font l'objet d'une information au client conformément aux articles R.211-9 à 11 du Code du tourisme. Les excursions animalières, ne peuvent pas engager l'agence en cas d'absence d'animaux. *Photos et descriptifs non contractuels.*

Votre intervenant

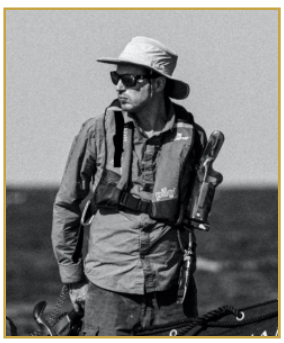

Arnaud Dugué, Naturaliste

À la fois guide-interprète conférencier, naturaliste, spécialiste des zones tropicales et chercheur en Histoire, Arnaud a résidé aux quatre coins de la planète et est devenu polyglotte. Son intérêt sans limite pour les grands espaces l'ont porté en Afrique, en Australie et en Amérique Latine. Passionné par la nature, les cultures, les arts et l'histoire, il a développé un véritable coup de cœur pour l'hémisphère sud. Sa soif d'apprendre et de transmettre, son adaptation aux milieux et aux expériences de travail variées le portent toujours un peu plus vers de nouveaux horizons.

Les conférences

-Le Grand Zimbabwe, du mythe à la réalité

- David Livingstone, l'Afrique dans la peau

- Big 5, monuments vivants de l'Afrique

Notre invité sera présent sauf cas de force majeure. Le programme proposé est susceptible d'être modifié.

Votre voyage

Aller-retour depuis Paris • Genève • Bruxelles*

JOURS 1 et 2 | Samedi 20 au dimanche 21 septembre

Ville de départ* / Johannesburg - Pretoria (Afrique du Sud)

Nuit à l'hôtel (aéroport - hôtel : 70 km)

Dîner

Selon votre ville de départ, vous vous envolerez à destination de l'Afrique du Sud, où vous retrouverez notre équipe d'accompagnement. Vous arriverez le lendemain matin et serez accueilli par votre guide francophone, puis vous effectuerez une visite du Township de Soweto. Ici, se trouve la seule rue au monde où vivaient deux lauréats du prix Nobel : Desmond Tutu et Nelson Mandela. Dans la soirée, vous rejoindrez votre hôtel, puis vous assisterez à la présentation de vos guides. Vous profiterez ensuite d'un dîner de bienvenue.
*Veuillez noter que les programmes des premiers et derniers jours sont sujets à modification en fonction des horaires de vol et d'autres facteurs indépendants de notre volonté. Nous nous efforçons de minimiser ces changements et de vous informer en temps opportun.

JOUR 3 | Lundi 22 septembre

Bienvenue à bord ! (Afrique du Sud)

Nuit à bord - Rovos Rail Station – Malelane : 382 km (train)

Déjeuner, dîner

Le matin, après le petit-déjeuner, vous partirez à la découverte de la ville de Pretoria, capitale de l'Afrique du Sud. Le site perché de l'imposant Union Buildings, siège officiel du gouvernement sud-africain, offre une vue magnifique sur la ville. C'est ici qu'en 1994, Nelson Mandela, le premier président noir d'Afrique du Sud, a prêté serment. Récemment, une statue plus grande que nature de Nelson Mandela a été érigée sur ce site, le montrant les bras tendus en signe de bienvenue. À midi, vous embarquerez à bord de votre train : l'African Explorer. Votre voyage commence par une promenade dans le Highveld, les hautes terres sud-africaines pouvant atteindre 2 000 m d'altitude. Installez-vous dans votre compartiment pendant que les plateaux de Highveld et les mines d'or abandonnées du Witwatersrand défilent sous vos yeux. Vous voyagerez sur la ligne de chemin de fer historique entre Pretoria et Lourenco Marques (Maputo) qui vous mène à près de 2 000 m au-dessus du niveau de la mer. Vous dînerez et passerez votre première nuit à bord.

JOUR 4 | Mardi 23 septembre

Journée à bord de votre train

✕ **Déjeuner, dîner**

Vous profiterez du confort de votre train toute la journée : la plate-forme panoramique ouverte de la confortable voiture-salon vous offre une vue imprenable sur la nature sauvage - un paradis pour les photographes et les amoureux de la nature ! Vous aurez, entre autres, l'occasion d'assister à une conférence, lire un livre ou échanger avec vos compagnons de voyage. Vous passerez la nuit à bord.

JOUR 5 | Mercredi 24 septembre

Le Royaume d'Eswatini (Eswatini)

Nuit à bord - Malelane – à Estwaini journée d'excursion 265 km (5-6 heures de bus) Mpaka – Maputo: 138 km (train)

✕ **Déjeuner, dîner**

Votre excursion d'une journée en bus commence à Kaapmuiden. Après 50 ans d'indépendance, l'ancien Swaziland a été rebaptisé "Eswatini" par son roi. C'est le deuxième plus petit pays du continent africain - seulement la moitié de la taille de la Suisse. Vous aurez l'occasion de flâner sur ses marchés animés. L'artisanat local sur bois et de raphia est particulièrement riche. Votre train vous attendra à Mpaka dans la soirée. Vous dînerez à bord pendant que vous continuerez vers Maputo. Nuit à bord.

JOUR 6 | Jeudi 25 septembre

Arrivée à Maputo sur les bords de l'océan Indien (Mozambique)

Nuit à bord - Maputo: 20 km (1 heure de bus environ) – Malelane: 144 km (train)

✕ **Déjeuner, dîner**

Le matin, à votre réveil, vous serez déjà arrivé à la gare centrale de Maputo qui a ouvert ses portes en 1910 et qui est considérée comme la plus belle de toute l'Afrique. Sa superbe façade a été conçue par le célèbre architecte français Gustave Eiffel. Vous explorez la capitale du Mozambique lors d'une visite de la ville. Les sites touristiques de votre visite en bus incluent la cathédrale catholique, les jardins botaniques, la statue de Samora Machel - le premier président du pays et toujours très vénéré - le Case Do Ferro ainsi que la Maison de fer. Naturellement, un arrêt dans l'un des marchés animés de Maputo est également prévu! Située directement sur la baie de Maputo (anciennement Delagoa Bay), la ville de la baie de Delagoa dégage une ambiance animée, mais décontractée, de style caribéen. Néanmoins, les bâtiments coloniaux, portugais ou les bâtiments résidentiels de style socialiste, témoignent de son passé mouvementé. Vous vous dirigerez ensuite vers la plage bordée de palmiers, offrant un contraste avec la vie urbaine, et parfaite pour déguster, à l'heure du déjeuner, un délicieux plateau de poissons et de crustacés fraîchement pêchés tout en profitant de la vue sur la baie. Dans l'après-midi, votre train continue son voyage. Nuit à bord.

JOUR 7 | Vendredi 26 septembre

Safari dans le parc national Kruger et nuit au lodge (Afrique du Sud)

Nuit au lodge - Malelane – Kruger Gate Hotel: 85 km (safari de 6 heures environ)

✕ **Déjeuner, dîner**

D'une superficie de 20 000 km², cette réserve de la biosphère, située à la frontière avec le Mozambique, est aujourd'hui la plus imposante d'Afrique du Sud. Portant le nom de Paul Kruger, cinquième président de la République du Transvaal,

elle abrite près de 2 000 variétés de plantes, plus de 500 espèces d'oiseaux et 150 mammifères. Pendant cette journée de safari, dans des 4x4 ouverts (9 personnes) accompagnés de rangers expérimentés, vous aurez la chance d'observer les éléphants, les buffles, les zèbres et des félins tels que les lions et les léopards. En fin d'après-midi, vous vous dirigez vers votre safari lodge, où vous passerez la nuit. (Vos bagages volumineux restent dans le compartiment du train). Vous pouvez vous asseoir sur la terrasse du lodge et peut-être apercevoir des hippopotames et des crocodiles le long des rives de la "rivière Crocodile". Pour conclure cette belle journée d'aventure, vous profiterez d'un dîner sud-africain, et pourrez ensuite vous détendre près du feu de camp.

JOUR 8 | Samedi 27 septembre

Route panoramique du Drakensberg (Afrique du Sud)

Nuit à bord - Hotel Kruger Gate – Safari: 39 km (2 heures et demies) Phabeni – Route panoramique, dépose à Hoedspruit: 194 km (3 heures de bus)

Déjeuner, dîner

Aujourd'hui, après votre petit-déjeuner et après avoir quitté votre lodge, vous commencerez la journée par un safari dans des véhicules de safari ouverts. De la brousse regorgeant de gibier, vous traverserez ensuite une route panoramique spectaculaire, qui serpente le long des chaînes de montagnes escarpées du Drakensberg et offre une vue sur le Lowveld, qui se trouve jusqu'à 1 000 m plus bas. La vue sur le canyon que la rivière Blyde a creusé dans les montagnes pendant des millions d'années est impressionnante. En fin d'après-midi, votre équipe de train vous accueillera, vous dînerez et passerez la nuit à bord.

JOUR 9 | Dimanche 28 septembre

Safari dans la réserve privée de Makalali (Afrique du Sud)

Nuit à bord - Station de Hoedspruit – Demi-journée de safari à Makalali – Station de Hoedspruit : 124 km

Déjeuner, dîner

Dans la matinée, vous débarquerez de votre train pour un safari dans la zone de conservation privée de Makalali. D'une superficie d'environ 25 000 hectares, Makalali a été déclarée réserve naturelle privée en 1994. De nombreux animaux, dont les célèbres "Big Five", ont été amenés ici dans le cadre d'un programme de conservation des espèces menacées. Vous serez attendu à bord pour le déjeuner, puis poursuivrez votre voyage. Dîner et nuit à bord de votre train.

JOUR 10 | Lundi 29 septembre

Sur les rails à travers le Limpopo

Journée dans votre train - nuit à bord Hoedspruit – Beitsbrodge/Frontière – Rutenga: 487 km (train)

Déjeuner, Dîner

Votre train passera par la région du Soutpansberg jusqu'à Beitbridge. Ici, il traverse le fleuve Limpopo et la frontière avec le Zimbabwe. Les formalités de passage de la frontière seront gérées pour vous à bord du train. Vous aurez l'occasion de vous détendre à bord avec vos compagnons de voyage, d'assister à une conférence, mais également, de goûter à la charcuterie populaire avec une dégustation de "biltong" (viande séchée) qui fut un ravitaillement précieux pendant "le Grand Trek" (la grande migration collective de milliers de Boers).

JOUR 11 | Mardi 30 septembre

Grand Zimbabwe (Zimbabwe)

Nuit à bord - Rutenga – Journée complète vers les ruines – Oreti : 296 km (5 heures de bus) Oreti – Bulawayo: 184 km (train)

Déjeuner, dîner

Vous partirez en bus pour une excursion à la journée vers les ruines du Grand Zimbabwe. Entourées d'un paysage naturel magnifique, les ruines, construites il y a plus de mille ans, témoignent de la grandeur de l'ancien empire. Les structures en pierre impressionnantes, telles que la Grande Enclosure, offrent des vues spectaculaires et reflètent l'ingéniosité architecturale de l'époque. L'État moderne du Zimbabwe porte le nom de ce chef-d'œuvre architectural et du site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Vous rejoindrez votre train à Bannockburn et poursuivrez vers Matabeleland. Vous dînerez et passerez la nuit à bord.

JOUR 12 | Mercredi 1er octobre

La tombe de Cecil Rhodes (Zimbabwe)

Nuit à bord - Station Bulawayo– Parc national Matopos – Bulawayo : 75 km (1h30de bus) Bulawayo – Kenedy Siding – Parc national Hwange 318 km (train)

Déjeuner, dîner

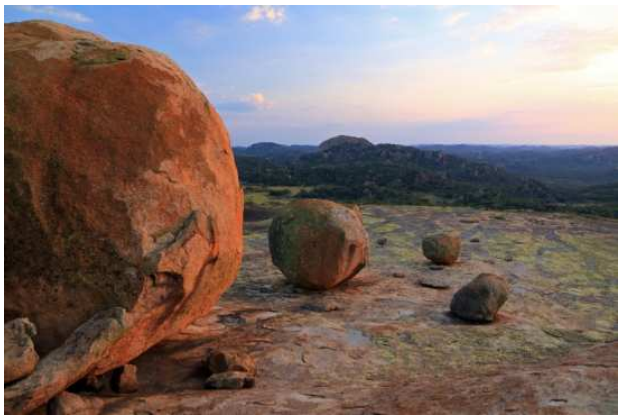

Dans la matinée, vous visiterez Bulawayo, la deuxième plus grande ville du Zimbabwe et le centre du Matabeleland. Alternativement, vous pourrez visiter le musée d'histoire naturelle ou le musée national des chemins de fer. Vous vous dirigerez ensuite vers le parc national de Matobo aussi surnommé "les chauves" (site du patrimoine mondial de l'UNESCO). Son nom fait référence aux crêtes lisses et nues de la roche sur lesquelles d'énormes boules de granit semblent s'équilibrer. Vous visiterez la tombe du célèbre conquérant et homme politique britannique Cecil Rhodes. Son dernier souhait était d'être enterré dans cet endroit magique, qui offre une vue à 360 degrés sur les montagnes. Vous serez attendu à bord pour le dîner, tandis que votre train poursuit son chemin vers le nord.

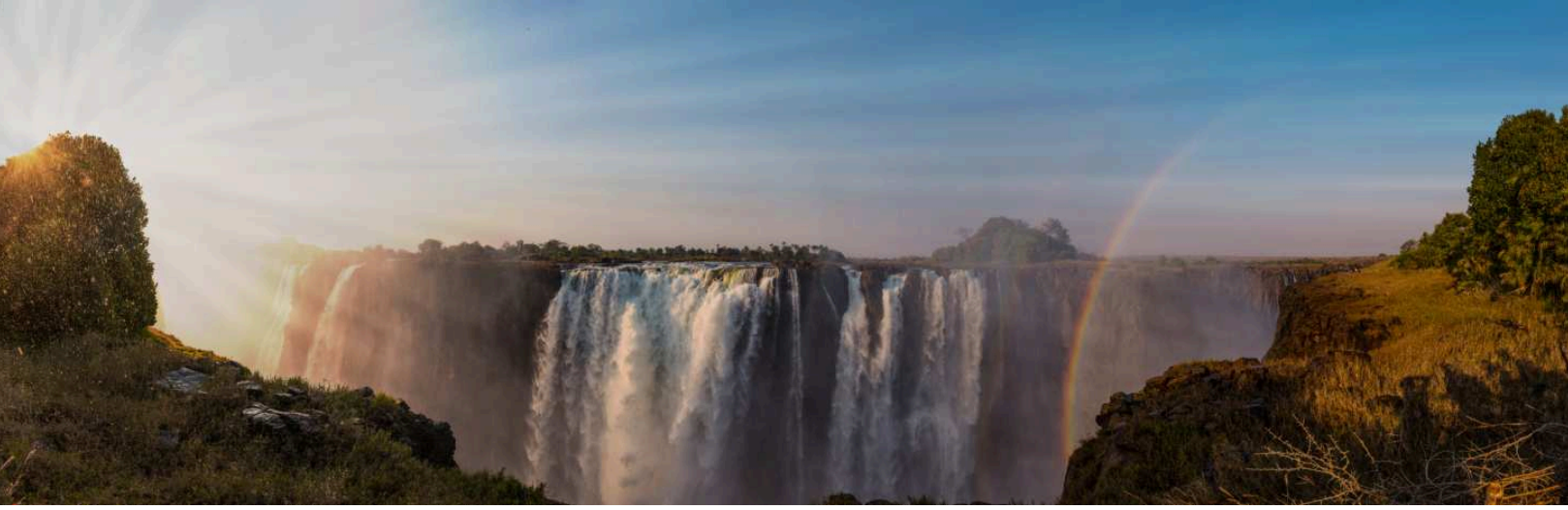

JOUR 13 | Jeudi 2 octobre

Parc national de Hwange (Zimbabwe)

Nuit à bord - Kenedy Siding – parc national Hwange : 70 km (Safari 6 heures) puis parc national – Station Victoria Falls : 225 km (train)

Déjeuner, dîner

À l'aube, après votre petit-déjeuner à bord, vous quitterez la gare de Dete pour une journée de safari. Connu pour ses grands troupeaux d'éléphants et de buffles, le parc national de Hwange est la plus grande réserve du Zimbabwe. Avec un peu de chance, vous rencontrerez des éléphants, des girafes et des lions ainsi que des antilopes. Après un déjeuner libre, vous poursuivrez votre safari en véhicule ouvert, accompagné d'un ranger professionnel. Dans l'après-midi, vous rejoindrez votre train pour le dîner et la nuit à bord vers votre destination finale : les chutes Victoria !

JOUR 14 | Vendredi 3 octobre

Les Chutes Victoria (Zimbabwe)

Nuit au lodge Victoria Falls station – Vic Falls programme : 15 km (1 heure de bus et visite pédestre)

Déjeuner, dîner

Après un dernier petit-déjeuner à bord, il est temps de dire au revoir à l'équipage du train. Un court trajet depuis la gare vous mènera aux impressionnantes et tant attendues chutes Victoria ! Vous jouirez de nombreux points de vue, sur les chutes d'eau rugissantes du fleuve Zambèze qui se précipitent. Vous vous dirigerez ensuite vers votre lodge safari. Dans l'après-midi, vous profiterez d'une promenade en bateau sur le Zambèze. Avec un peu de chance, vous pourrez vous approcher très près des hippopotames et des éléphants. Le soir venu, en guise de dîner d'adieu, vous savourerez un "braai" (barbecue typique sud-africain) autour du feu de camp.

JOURS 15 et 16 | Samedi 4 au dimanche 5 octobre

Chutes Victoria / Ville de retour*

Au revoir l'Afrique ! hôtel-aéroport : 22km en bus

Dans la matinée, vous pourrez profiter de votre lodge et du paysage, ou bien participer à un survol (en option, à réserver sur place) des chutes Victoria. Vous serez ensuite transféré à l'aéroport de Victoria Falls pour votre vol international vers votre ville de retour, avec ou sans escales. En fonction des horaires de vols, vous arriverez le soir même ou le lendemain matin. Repas inclus : petit-déjeuner.

Informations importantes

- Voyages d'exception constitue un petit groupe francophone à bord de ce train d'environ 50 personnes. L'anglais et l'allemand sont les langues officielles parlées par le personnel à bord ou d'autres passagers.
- Ce voyage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.
- Voyages d'exception est la seule agence qui peut vous garantir des excursions en français sur ce départ.
- Ces visites seront accompagnées par des guides francophones ou, le cas échéant, traduites par votre accompagnateur.
- Votre train pourrait nécessiter des interventions techniques susceptibles d'entrainer de légers retards.
- Les durées, les tarifs et les itinéraires des excursions publiées dans cette brochure sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des variations du fait de circonstances externes (par exemple les conditions atmosphériques, les grèves, les retards dans les transports) ou à cause d'exigences opérationnelles.
- L'agence ne peut garantir la présence et/ou la visibilité des animaux pendant les visites.

VOYAGE

AFRIQUE

VOS HÔTELS

Muldersdrift Misty Hills Country Hotel ****

1 nuit | du 21 au 22 septembre

Entourées de jardins luxuriants et de forêts naturelles, les chambres de 32 m² de l'établissement sont pourvues d'un toit de chaume, à la construction en pierre, d'une télévision par satellite, de la climatisation, d'un minibar, coffre-fort, d'un téléphone et d'un plateau/bouilloire. Leur salle de bains privative comporte une baignoire et une douche. Vous pourrez vous détendre dans l'une des 2 piscines, opter pour une séance d'entraînement à la salle de sport bien équipée ou vous détendre au spa avec toute une gamme de massages et de soins de beauté. Vous pourrez profiter également d'une connexion Wi-Fi gratuite.

Parc Kruger Pestana Kruger Lodge ****

1 nuit | du 26 au 27 septembre

Situé à 700 m de l'entrée sud du parc national Kruger, sur un terrain préservé de 22 hectares, le Pestana Kruger Lodge propose des chambres spacieuses dans un emplacement idéal. Les chambres de luxe disposent d'un grand balcon depuis lequel vous pourrez admirer la faune. Chaque hébergement est doté de la climatisation et d'une télévision par satellite. Des articles de toilette sont offerts. Vous pourrez profiter des installations modernes du lodge comme les piscines extérieures, la connexion Wi-Fi haut débit ou des massages au spa (en supplément).

Chutes Victoria Victoria Safari Lodge ****

1 nuit | du 3 au 4 octobre

Situé à 4 km des chutes, l'établissement construit en chaume et en bois surplombe le parc national du Zambèze et est élu meilleur Safari Lodge/Resort Hotel du pays depuis 24 ans par l'Association of Zimbabwe Travel Agents. Il s'élève sur plusieurs niveaux, donnant l'impression d'une vaste cabane dans les arbres, avec son restaurant primé MaKuwa-Kuwa, le Buffalo Bar, une piscine à 2 niveaux, le Wi-Fi et un centre de remise en forme. Les 72 chambres de 25m² disposent de la climatisation, d'un ventilateur, d'un coffre-fort, d'un sèche-cheveux, d'articles de toilettes offerts, d'un mini-bar et d'une boulloire electrique.

Les hôtels indiqués ci-dessous sont ceux proposés dans votre itinéraire, jour par jour. Toutefois, ils peuvent être parfois amenés à changer pour des raisons logistiques. Dans ce cas, ils seront remplacés par des hôtels de catégorie similaire.

Voyages d'exception

a sélectionné pour vous l'***African Explorer***, un train d'exception

Le train de luxe *African Explorer* vous plongera dans un décor évoquant les somptueux voyages du début du siècle dernier, de Windhoek au Cap, sur près de 3 600 km de voies ferrées. Vous apprécierez l'infinie variété et l'immensité des paysages époustouflants.

Les points forts du train

- Un train confortable équivalent au standard 3*
- Une vue splendide sur les paysages de l'Afrique australe
- Un restaurant qui vous invitera à un voyage culinaire
- Une plate-forme d'observation ouverte dans la voiture-salon

Les espaces à bord

Bar

Intérieur

Vue panoramique

La gastronomie

- Le restaurant de l'*African Explorer* offre une cuisine d'inspiration locale et internationale, préparée par une équipe de chefs hautement qualifiés et servie dans le wagon restaurant, où un magnifique panorama s'offre à vous.

Restaurant

Suggestion de dessert

Photos non contractuelles.

Les chambres

La Suite Éléphant

Votre chambre en détail

La catégorie « Éléphant » s'étend sur 5 wagons, chacun composés de 5 compartiments. Chaque compartiment de couchage mesure environ 7 m^2 et peut accueillir 2 personnes dans 2 lits simples ou un lit double. ils sont équipés d'une salle de bains privative avec douche, de fenêtres qui s'ouvrent et équipées de stores et de parasols, climatisation réglable individuellement, prises électriques 220/230V, coffre-fort, placard, armoires de chevet, sèche-cheveux, serviettes et articles de toilette gratuits, une bouteille d'eau gratuite par jour.

La Suite Léopard

Votre chambre en détail

La catégorie « Léopard » s'étend sur 5 wagons, chacun composé de trois compartiments. Les compartiments de couchage plus spacieux mesurent environ 10 m^2 et peuvent accueillir 2 personnes dans 2 lits simples ou un lit double. ils sont équipés d'une salle de bains privative avec douche, de fenêtres qui s'ouvrent et équipées de stores et de parasols, climatisation réglable individuellement, prises électriques 220/230V, coffre-fort, placard, armoires de chevet, sèche-cheveux, serviettes et articles de toilette gratuits, une bouteille d'eau gratuite par jour.

Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde

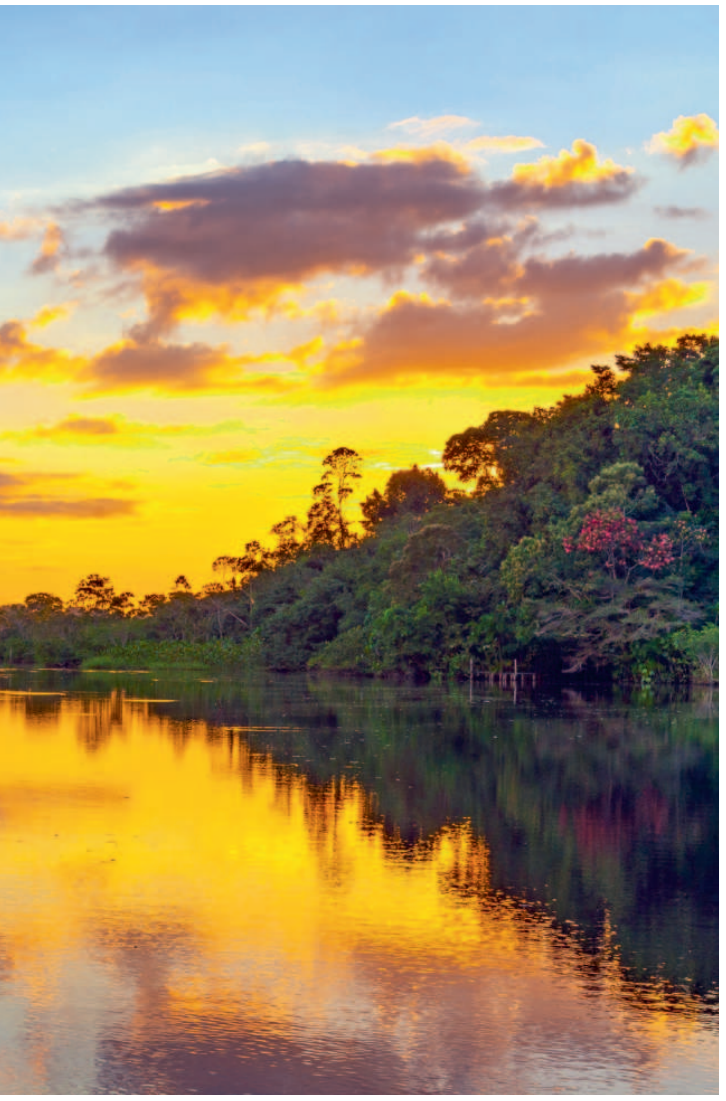

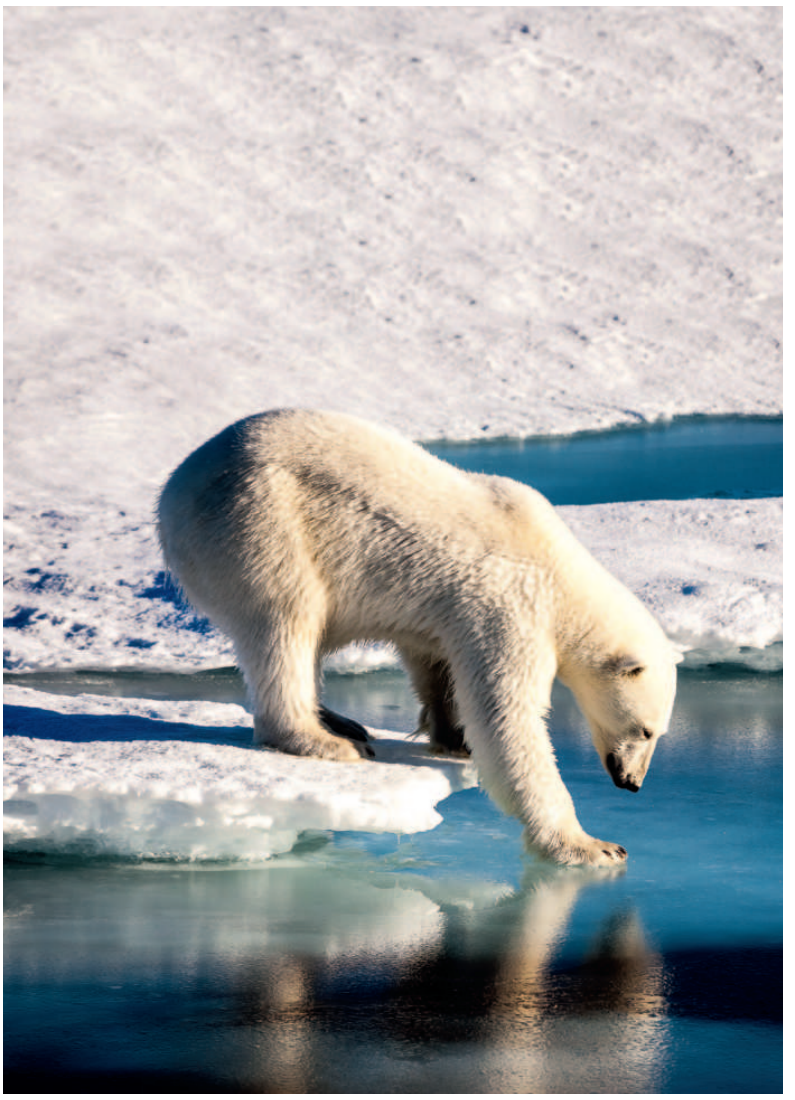

Voyages d'exception

Tarifs, conditions et réservation

Retrouvez les tarifs, les conditions de vente et nos coordonnées (téléphone, internet) dans le feuillet de 4 pages joint à cette brochure.

Pourquoi voyager avec nous ?

Des conférenciers de prestige : tous nos voyages et croisières sont accompagnés par des conférenciers de renom qui enchanteront votre voyage par leur passion communicante. Parmi nos intervenants : Anne Queffelec, Stéphane Bern, Hubert Védrine, Natacha Polony, Laurent Gounelle, Virginie Girod, Franck Ferrand, Jean-François Colosimo...

Une équipe d'accompagnateurs attentionnés : avec Voyages d'exception, vous pouvez compter sur le professionnalisme et la bonne humeur de nos équipes, à vos côtés du premier au dernier jour de votre voyage.

Des excursions garanties en français : nous choisissons les meilleurs guides parlant notre langue pour éclairer les visites et excursions de votre voyage.

La satisfaction de nos voyageurs : la qualité de nos voyages est reconnue, comme en témoignent les notes d'excellence attribuées par nos clients sur avis-verifies.com (4,9 sur 5) ou sur Google (4,7 sur 5).

TARIFS & CONDITIONS

au départ de France et de Belgique (au 24/02/2025)

Train African Explorer : de Pretoria aux chutes Victoria

Du 20 septembre au 5 octobre 2025

À partir de

13 490 €/pers.*

* Incluant l'ensemble des éléments décrits en page 2
Programme au 14 Juin 2025

Voyages d'exception

Les tarifs et conditions

Train African Explorer : de Pretoria aux chutes Victoria

Du 20 septembre au 5 octobre 2025 (15 jours, 13 nuits)

Au départ de Paris* (Prix TTC par pers)	Occupation double	Occupation simple
La Suite Eléphant	13 490 €	19 590 €
La Suite Léopard	17 490 €	25 390 €

Supplément pour un départ de Bruxelles : 260 €.

Nos prix comprennent :

• Les vols internationaux en classe économique Paris-Johannesburg/ Victoria falls-Paris (Air France KLM, Lufthansa, Swiss) sur vols réguliers
• Les taxes aériennes connues au 21/06/2023 et réajustables
• 10 nuits dans la voiture-lit réservée à bord du train African Explorer
• 3 nuits en hôtel ou lodge comme mentionnés en brochure
• De l'eau potable en bouteille à bord du train
• Les repas comme précisés en brochure en fonction du déroulement du voyage
• Accompagnement du guide touristique African Explorer en chef de Johannesburg aux chutes Victoria
• Guides touristiques anglophones ou francophones pour 25 personnes au maximum
• Un conférencier Voyage d'exception
• Médecin à bord
• Toutes les excursions et les visites (billets d'entrée inclus), (sauf l'excursion Survol des chutes victoria), comme indiqué au programme
• Les transferts depuis et vers l'aéroport en jour 2 et 14

Nos prix ne comprennent pas :

• Le pré et post acheminement de votre domicile, vers l'aéroport de départ et de retour
• Les boissons autres que celles mentionnées dans nos prix comprennent
• Les dépenses personnelles à bord ou lors des excursions
• Les assurances optionnelles
• Les excursions optionnelles
• Les pourboires d'usages aux guides et aux chauffeurs
• Les frais de visas pour le Zimbabwe à régler sur place (30 USD) , selon information connues au 15/03/2024.

Conditions générales

- **Réservations et règlement :** les réservations sont considérées fermes à réception du versement d'un acompte à la commande de 30% du montant du voyage par personne et de 100 % du montant des suppléments aériens optionnels. Un second versement de 30% est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ.

- **Conditions d'annulation/Frais d'annulation :** toute annulation doit s'effectuer par écrit par courrier recommandé avec accusé de réception envoyé à Voyages d'exception 77 rue de Charonne 75011 Paris. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception du courrier adressé par le client. Toute annulation, quelle que soit la raison, entraînera la retenue par l'organisateur des frais suivants :

  Pour l'ensemble des prestations :
  - 10 % jusqu'à 366 jours avant la date de départ
  - 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
  - 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
  - 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

  Les suppléments aériens, frais d'assurance et frais de visa ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

Formalités

Pour les ressortissants français et belges :

Pour effectuer ce voyage, vous devez être en possession d'un passeport en cours de validité et valable 6 mois après la date de retour. Le passeport doit impérativement comporter six pages vierges consécutives. À défaut, les voyageurs peuvent se voir refuser l'entrée sur le territoire à l'arrivée. Les frais de visas (pour le Mozambique et pour le Zimbabwe à régler sur place, selon les informations connues au 15/03/2024. Aucune vaccination n'est exigée (sauf contre la fièvre jaune en cas d'un précédent séjour dans une région infectée comme par exemple le Kenya, la Tanzanie ou la Zambie). Vous devez cependant contrôler si votre carnet de vaccination est à jour pour la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. Une vaccination contre l'hépatite A ou une combinaison d'A et B, et paludisme est conseillée.
Vous devrez également répondre aux exigences gouvernementales liées à la Covid 19. (Autres nationalités : nous consulter.)
L'agence Voyages d'exception ne pourra pas être tenue comme responsable pour tout refus d'entrée dans les pays visités lors de ce voyage.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (EXTRAIT)
La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. Voyages d'exception sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Voyages d'exception dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : http://bit.ly/codetourisme.
Programme garanti à partir de 50 inscrits

Nos 2 formules d'assurances pour voyager en toute sérénité selon vos besoins

Pour que vous partiez en toute sérénité, Voyages d'exception a sélectionné deux propositions d'assurance que nous vous incitons à souscrire. Vous serez ainsi protégé des risques qui peuvent survenir entre le moment où vous vous inscrivez et le départ avec l'assurance Annulation et entre le moment où vous vous inscrivez et le retour de votre voyage avec l'assurance Multirisques.

PRESENCE ASSISTANCE TOURISME / AREAS	Montant/personne < à 15 000 €	Montant/personne < à 20 000 €*
ANNULATION *Contrat AR2023052*	4.9%	5.9%
MULTIRISQUES *Contrat AY2023030*	6,5%	7,5%

** Pour un montant supérieur à 20 000 €, nous interroger.*

	ANNULATION	MULTIRISQUES
ANNULATION VOYAGE jusqu'à un montant inférieur à 20 000 €/personne	✓	✓
BAGAGES Perte de bagages, retard de livraison de bagages de plus de 24h		✓
INTERRUPTION DE SÉJOUR (remboursement des frais de séjour non utilisés)		✓
ASSISTANCE RAPATRIEMENT (rapatriement ou transport sanitaire, frais hôteliers suite à un retour impossible, frais médicaux hors pays de résidence suite à maladie…)		✓

Ces garanties peuvent être soumises à une franchise et à des plafonds.

Comment réserver votre voyage ?

Si ce voyage vous intéresse, vous pouvez dès maintenant :

- **poser une option gratuite** en nous appelant au **01 75 77 87 48** depuis la France ou au **02 808 39 34** depuis la Belgique. Nos conseillers sont à votre disposition, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h.

- **ou renvoyer le contrat de vente ci-joint** avec l'ensemble des informations demandées. Il vous est possible de le renvoyer :

ou

par courrier à
Voyages d'exception
77 rue de Charonne
75011 Paris

par e-mail (scanné)
envoyé à
contact@voyages-exception.fr

Dès réception de votre contrat, un conseiller vous appellera pour finaliser votre inscription et répondre aux questions concernant votre voyage.

Faites découvrir nos voyages à vos amis et gagnez des chèques cadeaux !

Comment faire ? **Parrainez simplement vos amis** !
Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- appelez nos conseiller(e)s au **01 75 77 87 48**
- connectez-vous sur **www.voyages-exception.fr/parrainage**
- écrivez-nous à **contact@voyages-exception.fr**

En tant que **Parrain** ou **Marraine**, vous bénéficiez de
300 €
en chèques cadeaux valables 2 ans dès la date de réservation du filleul

Votre **Filleul(e)** bénéficiera de
200 €
de réduction par personne sur son premier voyage

Conditions :

- Le parrain doit déjà être client de Voyages d'exception et votre filleul(e) être un nouveau client de Voyages d'exception
- Un(e) filleul(e) ne peut avoir qu'un seul parrain
- Une même cabine/chambre ne peut pas être partagée par le parrain et son/sa filleul(e)

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE DE VOYAGES D'EXCEPTION

I - PRIX

Les prix indiqués dans le feuillet Tarifs & Conditions ont été établis sur la base des données économiques connues à la date d'édition du feuillet. Les prix sont calculés de manière forfaitaire incluant une série de prestations décrites dans chaque programme présenté. Ils sont basés sur un certain nombre de nuits qui ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées entières. Si en raison des différentes contraintes imposées par les transporteurs la première et la dernière journée se trouvaient écourtées par une arrivée tardive ou un départ matinal, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu. La durée du séjour s'entend du jour du départ au jour d'arrivée du retour en France.

II - LES PRIX COMPRENNENT

Les prix comprennent explicitement toutes les prestations indiquées dans chaque descriptif des programmes. Ils sont calculés sur la base d'une chambre (ou cabine) double.

L'occupation d'une chambre ou cabine individuelle donne lieu à l'acquittement d'un supplément ou d'un tarif spécifique proposé selon les disponiblités au moment de l'inscription. Nos forfaits incluent certaines prestations, comme les taxes aériennes, les taxes portuaires, les taxes hôtelières, les taxes touristiques de ville, ou les visas, dont nous ne sommes que les collecteurs. En cas de réajustement inopiné, nous nous verrons contraints de les répercuter à la hausse ou à la baisse - et ce plus de 21 jours avant la date de départ.

III - RÉVISION DES PRIX

Les prix proposés dans le feuillet sont établis sur la base des conditions économiques connues à la date d'édition du feuillet. Ils peuvent être révisés à la hausse comme à la baisse en cas de variation substantielle de ces conditions et en application des articles L 211-12 et L 211-13 du Code du tourisme. Les éventuelles modifications de prix sont communiquées au plus tard 21 jours avant la date de départ.

IV - MODIFICATION ÉVENTUELLE DES PROGRAMMES

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté, ou contraintes d'ordre technique , tels que : modification des horaires de transport, retard, grèves, surréservation, manifestations culturelles, événements politiques, conditions climatiques, brouillard, insuffisance du niveau des eaux ou a contrario montée excessive du niveau des eaux, etc., peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts. En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais. Nous ne pouvons cependant prévenir l'ensemble des personnes ayant reçu l'information détaillée et ne s'étant pas encore inscrites au moment de la modification. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.voyages-exception.fr ou notre Service Clients.

V - DÉNOMINATION DES BATEAUX ET DES HÔTELS

Les noms des bateaux et des hôtels sont donnés à titre indicatif. Des bateaux et des hôtels peuvent être substitués à d'autres à la condition expresse qu'ils soient de la même catégorie ou, le cas échéant, d'une catégorie supérieure.

VI - THÉMATIQUE ET CONFÉRENCIERS

En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, Voyages d'exception pourra modifier le programme des intervenants prévu sur le voyage thématique. De même, les conférences et les ateliers cités dans la brochure sont mentionnés à titre indicatif et pourront être modifiés pendant le voyage.

VII - TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Conformément aux articles R 211-15 à R 211-19 du Code du tourisme, il vous est précisé dans l'information précontractuelle qui vous est due dans nos brochures et sur notre site une liste maximale de 3 transporteurs, dans laquelle figure le transporteur effectif, pour chaque tronçon de vol. Dès que la compagnie aérienne est connue, elle vous est communiquée par écrit ou par voie électronique ; en cas de modification après la signature du contrat de vente, l'identité du ou des transporteurs aériens est transmise au plus tard avant l'enregistrement.

Nos programmes sont prévus soit sur vols réguliers directs ou avec escales, soit sur vols affrétés directs ou avec escales intermédiaires. En cas de vols affrétés, nous n'avons recours qu'aux compagnies aériennes dûment autorisées par la Direction de l'aviation civile française. Les horaires des vols peuvent subir des modifications y compris en dernière minute. Ils n'ont pas de valeur contractuelle. En cas de correspondance, nous ne saurions substituer notre responsabilité à celle des transporteurs. Toute place non utilisée à l'aller ou au retour ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Enfin nous nous réservons le droit de remplacer un transporteur par un autre et de modifier le type d'appareil. Des changements d'aéroport à Paris peuvent se produire (Roissy ou Orly) sans que nous soyons tenus pour responsables des frais éventuels occasionnés.

VIII - CABINE/CHAMBRE PARTAGEABLE

Dans le cas où le client voyageant seul désire souscrire à l'option d'une cabine/chambre partageable avec un autre client, lui permettant de bénéficier du tarif couple, il s'engage à accepter son copartageant, quelle que soit l'identité de ce dernier, à condition qu'il soit du même sexe. Cette option est irrévocable, sauf application des conditions d'annulation prévues aux présentes conditions générales. Chaque client copartageant doit pouvoir justifier d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

IX - APTITUDE AU VOYAGE & HANDICAP

Le voyageur déclare qu'il est apte à voyager selon l'itinéraire du voyage envisagé, et que son état n'affectera pas la sécurité ou le confort du navire et des autres voyageurs, en accord avec les lois internationales, européennes et nationales. Il pourra, si nécessaire, être exigé, lors de la réservation, la présence d'une personne accompagnante capable de fournir l'assistance nécessaire à la personne handicapée ou à mobilité réduite, ou être proposé un voyage en remplacement.

Compte tenu des difficultés inhérentes à certains de nos voyages, il est expressément rappelé aux voyageurs en situation de maladie ou d'handicap, physique ou psychique, de leur devoir de consulter un médecin afin de s'assurer de leur capacité à entreprendre le voyage. Tout voyageur dont la condition physique et/ou psychique pourrait affecter son aptitude à entreprendre le voyage doit en informer le vendeur et présenter un certificat médical au moment de la réservation ou bien avant la date de départ si l'affection intervient après la date de réservation. À défaut pour le voyageur d'avoir rempli son obligation d'information préalable quant à son état de santé, Voyages d'exception, le commandant du navire, le directeur d'un hôtel et les transporteurs se réservent le droit de lui refuser l'accès dès lors que son état de santé ne serait pas compatible avec les règles de sécurité applicables et les réglementations propres à la zone de navigation, ou nécessiterait des soins qui ne seraient pas en mesure de lui être fournis, ou si la conception du navire, les infrastructures et les équipements des ports ou d'un établissement hôtelier rendent l'embarquement ou le débarquement ou le séjour ou le transport du voyageur concerné impossible dans des conditions de sécurité satisfaisantes, pour sa propre sécurité ou la santé et la sécurité des autres voyageurs, des membres d'équipage ou du personnel. Lorsqu'un voyageur se voit refuser le droit d'accès en raison de son inaptitude à entreprendre le voyage, ni Voyages d'exception, ni le prestataire, ni le transporteur ou le vendeur ne sont tenus pour responsables envers le voyageur.

En application du Règlement européen n° 1107/2006 du 05/07/2006, Voyages d'exception fait ses meilleurs efforts pour garantir l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et s'engage à informer et à conseiller le voyageur, personne handicapée ou à mobilité réduite, dans la mesure où le voyageur en fait la demande expresse lors de la réservation.

Toute pathologie exigeant la prise d'un traitement et/ou un suivi médical et/ou l'utilisation d'un équipement médical devra être portée à la connaissance du vendeur, au moment de la réservation ou, si la maladie survient après la réservation, au plus tard avant la date de départ. Le voyageur est responsable de tout traitement médical pour lui et les voyageurs sous sa responsabilité légale. Tout voyageur doit s'assurer qu'il dispose d'une couverture d'assurance médicale adaptée. Lors des croisières, certains débarquements s'effectuent en chaloupe et certaines excursions en bateau pneumatique et peuvent ne pas convenir aux personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap. Voyages d'exception attire l'attention du Voyageur sur sa nécessaire aptitude à pouvoir accéder par ses propres moyens à la chaloupe ou au bateau pneumatique en toute sécurité.

X - ACOMPTE ET PAIEMENT DU SOLDE DU VOYAGE

L'inscription est subordonnée au versement d'un acompte de 30 % à la commande (et 100 % du montant des suppléments aériens optionnels à régler avec le premier acompte). Un second versement de 30 % est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ, sans rappel, à la date de remise des documents de voyage. En cas de non-paiement du solde, Voyages d'exception se réserve le droit de reprendre la chambre/cabine dont le paiement n'a pas été soldé, et d'en disposer. Ce droit n'a pas de caractère automatique (le cas échéant Voyages d'exception pourra envoyer un rappel de l'échéance et conserver la chambre/cabine au profit du passager). Le passager dont la chambre/cabine a été reprise ne pourra pas s'en prévaloir comme d'une annulation vis-à-vis de l'assurance. Les retenues d'annulation prévues plus loin restent dues. Pour toute inscription à moins de 90 jours du départ, le paiement de la totalité du voyage est dû lors de la réservation. Les primes d'assurances annulation ou voyage ne sont jamais remboursables quelle que soit la date d'annulation.

XI - ANNULATIONS, MODIFICATIONS D'INSCRIPTION

Toute annulation doit être notifiée au plus tôt à Voyages d'exception par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation émanant du client entraîne la retenue de frais conformément aux conditions d'annulation mentionnées sur la confirmation de commande et aux primes d'assurances soit :

- Pour l'ensemble des prestations :

- 10% jusqu'à 366 jours avant la date de départ
- 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
- 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

Les suppléments aériens, frais d'assurance et frais de visa ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

Pour la partie assurance : le montant de l'assurance n'est pas remboursable après la souscription.

Cas particulier des réservations reportées depuis une autre croisière.

En cas de report d'un voyage à forfait sur un voyage ultérieur, accepté à titre exceptionnel et commercial par Voyages d'exception, le client reste irrévocablement redevable des frais d'annulation de ce voyage, bien que Voyages d'exception accepte d'en suspendre le recouvrement. Dans l'hypothèse, où le client viendrait ultérieurement à annuler de son fait son nouveau voyage à forfait, le montant des frais d'annulation exigible sera alors le montant le plus élevé entre les frais d'annulation du premier voyage et du celui du voyage reporté à la date d'annulation.

Le passager qui annule dans la période correspondant à 100 % de frais d'annulation par rapport à la date de départ ou bien qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans son intégralité. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception par Voyages d'exception du courrier adressé par le client. Pour bénéficier des garanties de l'assurance, tout client qui annulerait son voyage devra avoir réglé la totalité des frais d'annulation qui lui seront ensuite remboursés par l'assurance sur présentation d'une facture acquittée. Aucun remboursement ne sera accordé si un participant ne se présente pas à l'embarquement ou, si par suite de non-présentation des documents de voyage (billets de croisière, bon d'échange, pièces d'identité, visa, etc.), il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ prévu. Le voyageur ne peut, sauf accord préalable, modifier le déroulement de son voyage ou de son séjour. Les frais résultant des modifications non autorisées resteraient entièrement à sa charge sans qu'il puisse prétendre obtenir le remboursement des prestations dont il n'aurait pas bénéficié.

XII - ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si le voyage est annulé pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs ou en cas de circonstances de force majeure, indépendantes de la volonté de l'organisateur, notamment dans les cas suivants :

- Pour une situation de guerre dans des régions concernées par le voyage ;
- En raison de catastrophes naturelles (tempête exceptionnelle, tremblement de terre, périls ou accidents de la mer…), fait du prince, grève générale… ;
- Pour des circonstances échappant au contrôle des armateurs ou du capitaine ;
- Pour la sécurité du navire ;
- Pour sauver des vies humaines ou aider un navire en détresse ;
- Pour d'autres cas d'urgence.

De même le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage intervient pour insuffisance du nombre de participants au plus tard à 21 jours du départ.

Sous réserve de ce qui précède, toute indemnité d'annulation éventuellement due par Voyages d'exception pour un préjudice démontré sera limitée au montant qui aurait été dû par le client en application de l'article XI.

XIII - FORMALITÉS

Dans les feuillets Tarifs et Conditions figurent les formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination, etc.). Ces formalités administratives et/ou sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Pour les autres nationalités, nous consulter avant l'inscription.

XIV - RESPONSABILITÉS

Voyages d'exception est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, Voyages d'exception peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure. Voyages d'exception déclare par ailleurs disposer d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle à hauteur de 1 500 000 €, conforme aux prescriptions de la loi, contractée auprès de HISCOX 12, quai des Queyries – CS 41177 33072 Bordeaux contrat n° PRC0133699.

XV - RÈGLEMENTATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATAIRES ET DES TRANSPORTEURS

Voyages d'exception travaille avec les armateurs suivants : Australis, Azamara, Celebrity, Costa, Croisieurope, Cunard, Delphin Cruises, Exploris, Grands Espaces, Holland America Line, Iceland ProCruises, LMS Croisières, Metropolitan, Lueftner, MSC, Nicko Cruises, Oceania, Princess, Silversea, Skorpios, Star Clipper, Variety Cruises...

Les conditions générales de ces armateurs sont applicables et accessibles à l'adresse :
https://www.voyages-exception.fr/nomdelarmateur.pdf

Exemple :
https://www.voyages-exception.fr/cunard.pdf

Voyages d'exception travaille avec les compagnies aériennes suivantes : Air France, ASL Airlines, Austrian, Cathay Pacific, Dragonair, Easyjet, Enteair, HOP, Iberia, Icelandair, Joon, Latam, Lufthansa, SAS, Singapour Airlines, Swiss, Thaï Airways, TAP, Transavia, Vietnam Airlines...

Les conditions générales de ces compagnies sont applicables et accessibles à l'adresse :
https://www.voyages-exception.fr/nomdelacompagnie.pdf

Exemple :
https://www.voyages-exception.fr/airfrance.pdf

Les passagers sont informés que les articles des conditions générales des armateurs et transporteurs relatifs au fonctionnement à bord et les réglementations des transporteurs leur sont opposables. Ces éléments concernent notamment :

- Les obligations des passagers à bord ;
- Les pouvoirs du commandant de bord ;
- Le médecin de bord ;
- Tous les autres aspects du voyage sont régis par les conditions générales de Voyages d'exception.

XVI - VISUELS

Les visuels et les cartes itinéraires de la présente brochure n'ont pas de valeur contractuelle.

XVII - POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Voyages d'exception accorde une grande importance au respect de la vie privée. Nous sommes soucieux du respect de votre vie privée lors de l'utilisation du site www.voyages-exception.fr et de vos droits en matière de protection et de contrôle des données à caractère personnel. Cette politique explique la manière dont nous traitons les données personnelles vous concernant, comment nous l'utilisons et dans quelles circonstances cette information pourra être divulguée à des tiers. Veuillez noter que nous pourrions être amené à modifier la présente politique pour tenir compte de notre environnement juridique, économique et social. Toute question ou commentaire en rapport à la présente politique en matière de protection de la vie privée peut être communiqué à Voyages d'exception par courriel à confidentialite@voyages-exception.fr ou par courrier à l'adresse du siège social précité. Le traitement des données à caractère personnel relatif au site est soumis à la loi française du 6 janvier 1978 (notamment la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel) et, à partir du 25 mai 2018, selon le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (« GDPR »).

Plus d'informations sur le site : https://www.cnil.fr/fr

Comment recueillons-nous de l'information ?

Nous obtenons certaines informations et renseignements personnels directement par votre intermédiaire ou par l'intermédiaire de données communiquées par des tierces personnes à qui vous avez donné l'autorisation de nous divulguer de l'information. Aucune donnée à caractère personnel n'est collectée automatiquement par le site. Les seules données que nous traitons sont celles que vous nous communiquez volontairement, par exemple, en remplissant un formulaire de contact ou de demande sur le site, en communiquant avec nous par courrier électronique, etc. Nous pourrions aussi être amenés à traiter des données vous concernant provenant de tiers comme les médias ou les compagnies aériennes ou maritimes. Celles-ci nous sont uniquement communiquées suite à une demande via les formulaires mis à disposition sur leur site respectif, par des partenaires avec lesquels nous proposons des services conjoints ou des réalisations d'actions marketing communes, par des médias sociaux lorsque vous interagissez avec nous. Nous protégeons toutes les données obtenues auprès de tiers conformément aux pratiques décrites dans la présente charte. Nous recueillons, par exemple :

- Titre, nom, prénom, sexe, adresse domicile/professionnelle (coordonnées postales), courriel, téléphone/mobile, fax, TVA, état civil, fonction, régime linguistique ;
- Données à caractère personnel que vous fournissez comme, par exemple, en demandant un accès à l'espace client sur ce site internet, en correspondance et par téléphone ;
- Données sur vos habitudes de navigation au travers de différents sites internet (exemple parce que notre entreprise fait partie d'un réseau d'annonces) ;
- Caractéristiques des voyages que vous recherchez (critère de recherche).

Les autres données éventuelles collectées automatiquement ne le sont que par des outils statistiques comme, par exemple, votre adresse IP, les pages Web consultées mais restent complètement anonymes.

Utilisation des données

Voyages d'exception utilise vos données pour répondre à des besoins que vous avez générés en visitant notre site. Vos données sont recueillies principalement à des fins contractuelles :

- pour traiter des demandes de renseignements, dans l'exécution d'un contrat que nous avons conclu avec vous ;
- vous fournir les services demandés, enregistrer vos demandes ou questions et y donner suite ;
- pour vous donner un avis de changement à nos services ;
- pour vous transmettre des communications que vous avez demandées et qui peuvent vous intéresser (produits, services…) ;
- à des fins administratives ou d'affaires ;
- pour améliorer notre site Web de même que nos activités ;
- à des fins publicitaires, inclure de l'information à propos de campagnes (liste des annonces de voyages correspondant à vos critères), des appels à contributions ou promotions de biens et services, et ceci, pour autant que vous y ayez consenti lors de votre inscription ;
- par rapport à nos droits et obligations légales ;
- pour d'autres finalités, mais uniquement avec votre autorisation expresse.

Nous révisons régulièrement la période de sauvegarde de l'information personnelle. Nous conservons vos informations personnelles dans nos systèmes tant que nécessaire pour l'activité concernée ou pour la période prévue dans le contrat que nous avons conclu avec vous.

XVIII - CESSION DU CONTRAT

Vous avez le droit de céder le présent contrat à un tiers, jusqu'à 7 jours avant le départ, à condition de justifier que le cessionnaire remplit les mêmes conditions que vous pour voyager. Vous restez solidairement responsable du paiement du solde du prix de vente et des frais supplémentaires résultant de la cession, qui seront répercutés sur le montant de votre voyage ainsi que des frais de dossiers s'élevant à 100 € par personne.

Voyages d'exception

Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 75 77 87 48, par e-mail à contact@voyages-exception.fr ou sur www.voyages-exception.fr